

## COMMUNIQUE DE PRESSE

3 janvier 2017

### Sécurité routière : ce week-end, encore des infractions graves entraînant l'immobilisation de 34 véhicules



Au cours du week-end dernier, les forces de l'ordre étaient particulièrement présentes sur les routes. Le bilan de leur action est à nouveau significatif sur le relâchement des comportements au volant.

Rappelons que les comportements dangereux sont trop souvent à l'origine d'accidents graves, voire mortels. Cette situation conduit le préfet à rappeler aux forces de l'ordre d'appliquer la plus grande fermeté à l'encontre des conducteurs dangereux.

#### Les infractions du week-end

140 infractions ont été relevées du 30 décembre 2016 au 2 janvier 2017 en Lot-et-Garonne, dont la moitié pour des excès de vitesse. 33 conducteurs ont été verbalisés sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants et 34 infractions ont donné lieu à l'immobilisation du véhicule.

---

Hier, un jeune homme de 22 ans a perdu la vie sur nos routes, victime vraisemblablement d'un endormissement et un accident s'est produit sur l'autoroute, heureusement sans victime, mais dont les conséquences aurait pu être dramatiques. Ce jour, un dépassement sans visibilité sur une route départementale a provoqué un nouvel accident avec deux blessés très graves.

#### Quelques règles de comportement à rappeler

##### Avant d'entreprendre un long trajet :

- vérifier le bon état de marche de votre véhicule et notamment le gonflage des pneus ;
- partir bien reposé, après plusieurs nuits complètes de sommeil ;
- programmer des pauses sur votre itinéraire, des bouteilles d'eau pour vous réhydrater, manger légèrement pour ne pas favoriser l'endormissement au volant ;
- adapter votre vitesse et votre conduite aux conditions climatiques.

##### Lors d'un accident ou incident sur autoroute, les premiers réflexes à adopter immédiatement, sont :

- sauf en cas d'impossibilité, stationner son véhicule sur la bande d'arrêt d'urgence ;
- allumer les feux de détresse du véhicule ;
- tous les occupants du véhicule doivent impérativement passer derrière les barrières de sécurité et revêtir le gilet jaune rétro-réfléchissant qu'il convient d'avoir à portée de main ;
- appeler les secours ou les services autoroutes compétents à l'aide d'une borne ou d'un téléphone pour signaler le problème et sa position ;
- si la situation le permet, poser le triangle de signalisation entre 100 et 150 m en amont de votre véhicule, en restant derrière les barrières de sécurité ;
- une fois en sécurité derrière les barrières, ne pas tenter de rejoindre son véhicule en passant de l'autre côté des barrières.

#### CONTACTS PRESSE

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE LA COMMUNICATION – 05.53.77.61.83/61.80  
pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr – [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)

Rejoignez-nous sur Twitter : [@Prefet47](https://twitter.com/Prefet47)